



# Le cri du COB !

Cri n°12

Janvier 2010

Nous avons appris que Monsieur Philizot, préfet du Morbihan, avait informé la société GED/GDE que son **dossier**, déposé en juillet dernier n'est **pas recevable en l'état**.

Cette même société doit donc revoir sa copie ; cela nous donne, certes, un peu de répit mais attention ! ce n'est que partie remise. **Nous devons tous rester vigilants et mobilisés.**

L'inventaire des **Zones Humides** sur la commune de Plouray est terminé, c'est maintenant à nous tous d'aller **consulter cette carte** en mairie pour éventuellement demander des corrections. Il est très important qu'elle soit juste pour que **l'avenir de notre eau soit assuré**. Soyons tous responsables !

Nos amies les Associations de Pêche ont fait des observations dans le Stanven et ont constaté la présence de **jeunes poissons en grand nombre** : anguilles, truites, chabots et autres... Qui a dit qu'il était très pollué ?

Il est maintenant reconnu que la mise en **décharge** et **l'incinération** sont les **pires solutions pour nos déchets** et qu'elles ont été abandonnées dans de nombreux pays d'Europe, au profit de **solutions valorisantes et écologiques**.

De plus, un bilan établi par l'ADEME en 1992

montre que:  
\* moins de  
2% des décharges res-

pectent les prescriptions techniques

\* sur le plan hydrologique, 53% des sites ne sont pas conformes aux critères d'étanchéité

\* 85 % des sites ne possèdent ni captage, ni traitement des lixiviats, ni contrôle de la qualité des eaux  
Pas très rassurant tout ça !!

Nous sommes les **premiers acteurs et décideurs** en ce qui concerne les **déchets**.

Pour préserver l'avenir nous devons donc **agir**, et **quotidiennement**. Choisissons toujours les produits qui présentent le moins d'emballage et chaque fois que cela est possible, achetons en vrac.

Chiffres très importants :

quatre vingt dix pour cent des déchets résiduels que nous jettons pourraient:

\* être recyclés (27 %)

\* traités biologiquement (63 %)

Agissons pour qu'il en soit ainsi !

La logique écologique, en toute chose, passe par la notion de **proximité**. Pourquoi aller chercher, au détriment de l'environnement, de la nourriture produite à l'autre bout du monde alors que nous avons, **sur place**, nos **propres producteurs** ?

Pourquoi transporter les déchets sur de longues distances pour les traiter au lieu de les valoriser à proximité de leur lieu de production ?

Etc...

Réservez dès maintenant votre soirée du 20 février pour le prochain Fest Noz de soutien à NPCB qui aura lieu au Faouët.

# Non à la méga-décharge en Centre Ouest Bretagne !!

## Le Grand Rhinolophe

Avec ces 40 cm d'envergure ailes déployées, ce mammifère volant ne passe pas inaperçu lorsqu'il chasse au-dessus des prairies naturelles aux abords de l'Ellé. Appendice nasal en forme de fer à cheval, pelage gris-brun, apparence d'un cocon quand il est au repos, c'est assurément le Grand Rhinolophe, chauve-souris de la famille des rhinolophidés.

Dès la tombée de la nuit, l'animal quitte son gîte

diurne pour rejoindre les zones de chasse en suivant les corridors boisés. Son menu est composé d'insectes divers (papillons, coléoptères, mouches, moustiques...) qu'il repère puis capture en vol grâce à son système d'écholocation (émission d'ultra sons réfléchis par les proies). Ses sites de prédilection pour la chasse sont

les prairies pâturées en bordure de bois ou bordées de haies (talus, boisement de berges) où les insectes sont abondants.

En hiver, lorsque les températures baissent, la chauve-souris entre en hibernation, léthargie salu-

taire qui lui permet de limiter ses dépenses énergétiques à un moment où la quantité de proies diminue fortement. Les gîtes d'hibernation qui peuvent être occupés par des colonies de plusieurs dizaines d'individus, sont choisis en fonction de leur tranquillité, de leur température douce et du taux d'humidité important. En été, pour la reproduction, les colonies occupent des greniers, bâtiments agricoles, vieux

moulins, charpentes d'églises (comme celle de Kernasclédén) ou de châteaux. La femelle donne naissance à un petit qu'elle allaite pendant un peu plus d'un mois.

Plusieurs facteurs ont contribué à la raréfaction de l'espèce : dérangement des gîtes de reproduction ou

d'hivernage, diminution de la quantité d'insectes disponibles, modification des paysages, disparition des pâtures bocagères et des corridors boisés...

Le Grand Rhinolophe est une espèce protégée au niveau national et européen.



**« SOYEZ LE CHANGEMENT QUE VOUS VOULEZ VOIR DANS LE MONDE »**

**(Mahatma Gandhi)**

**Bulletin d'adhésion à Nature et Patrimoine Centre Bretagne**

*(Cotisation de 10 euros minimum par chèque joint à l'ordre de NPCB)*

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Email : ..... Tél : .....

**A retourner à NPCB – BP 6 – 56770 Plouray**